N° 45. Deuxième Année — 26 Septembre 1908

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI — HUIT PAGES — LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VIe, de 5 h. à 7 h. | ABONNEMENTS : Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr. Etranger : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

A Brest. — Marcel Cachin.
Formules radicales. — Charles Verecque.
Une Proposition. — A.-T. Bretin.
Un juge de guerre. — Charles Bonnier.
Au Jour le Jour. — Paul Grados.
Pour l'Internationale. — P.-M. André.
Les Anarchos Syndicalistes en province.
Le Socialisme espagnol. — Mariano Garcia Cortès.
Le Congrès de Nuremberg (compte rendu). — Ch. R.
L'Action sociale.
La Presse corporative.
La Presse socialiste.

A BREST

Chaque semaine, dans ses Extraits de la Presse Corporative, le *Socialisme* enregistre les affirmations de plus en plus nombreuses de camarades autorisés qui montrent que la classe ouvrière est décidée à abandonner les gestes vains et les violences verbales pour se livrer à la besogne d'organisation méthodique.

Cela était nécessaire et prévu. On se fatigue vite des braillards et des grandes phrases vides. Au contact de la vie et de l'expérience, les naïvetés et le simplisme de l'action directe reçoivent de trop cruels démentis. Ceux qui ont la responsabilité du mouvement syndical réel écartent et écarteront chaque jour plus nettement les échauffés, les risque-tout, les organisateurs de « grandes manœuvres ».

Nos syndicats sont en train de se guérir de l'anarchie et de ses procédés.

Dans le Parti socialiste nous constatons aussi — il en est grand temps — le même effort pour mettre fin aux situations paradoxales et fausses que d'aucuns, chez nous même, entretiennent comme à plaisir.

Le temps est probablement fini où l'*Humanité* ouvrait ses colonnes et prodiguait ses filets les plus élogieux à des hommes qui tournaient en dérision l'Internationale, l'action du Parti, les militants du Parti, toute notre vie, toute notre raison d'être. De plus en plus les conseils donnés par le Congrès de Londres relativement aux anarchistes prévaudront contre certaines tendances démagogiques fatales à la classe ouvrière. Ici encore, c'est l'expérience des militants, ce sont leurs difficultés de chaque jour à opérer leur recrutement qui les éclaireront sur la tactique indispensable.

Ce qui se passe à Brest est, à ce point de vue, fort instructif.

Longtemps, nos camarades unifiés brestois ont, sans mot dire, accepté publiquement toutes les responsabilités des sottises des libertaires de cette ville. Pour les battre en mai dernier aux élections municipales, la bourgeoisie locale a mis sur le dos des nôtres toutes les démences des compagnons. Par solidarité ouvrière, les socialistes ont accepté la responsabilité d'actes contre lesquels ils protestaient au fond. Ce qui n'a pas empêché naturellement qu'au moment de la bataille électorale ceux qui chantaient le plus fort dans le chœur antisocialiste, c'étaient les bons anarchistes qui firent tout ce qu'ils purent pour faire battre la liste de la classe ouvrière.

Le résultat, c'est que le seul syndicat important de Brest, celui du port, qui comptait près de 4.000 cotisants, n'a plus aujourd'hui, après quelques tentatives de « grandes manœuvres », que quelques adhérents. Dans les grandes occasions, 150 camarades répondent à l'appel. Notez que presque tous ces ouvriers de l'arsenal, aussi bien ceux qui sont restés fidèles à l'organisation que ceux qui, dégoûtés, s'en sont provisoirement écartés, sont socialistes. Ce qui ne les empêche pas de s'être laissé berner par les anarchistes, et d'en être aujourd'hui les victimes. On en pourrait citer mille traits : un seul suffira pour nous édifier.

Ces temps derniers, l'un des membres du groupe unifié de Brest, notre ami Guermeur, délégué du Syndicat du port, ayant avec quelque insistance demandé des comptes au secrétaire de la Bourse, a été par ce dernier insulté, frappé et, finalement, exclu par quelques compères embusqués derrière des syndicats fantômes.

Guermeur ayant fait juges de ces faits les syndiqués de l'arsenal réunis sur convocation, sa conduite a été approuvée par une majorité énorme, contre laquelle se sont élevées seulement 25 voix, les 25 libertaires du syndicat.

Depuis, la lutte est naturellement aiguë, et nos camarades socialistes ont été amenés à s'organiser contre toutes ces agressions et ces violences. Ils se sont dit qu'étant le nombre, ils seraient bien bons vraiment de se laisser ainsi traiter.

Dans le journal fédéral du Finistère nous lisons des appels très vigoureux où des syndiqués socialistes du port n'hésitent pas à écrire ces lignes :

« Comme il nous faut un syndicat puissant, et non un embryon de syndicat, il n'y a pas à tergiverser davantage.

« Nous devons, s'il le faut, aller jusqu'à la rupture complète. La Bourse du Travail n'est qu'un local comme un autre ; avec notre argent nous pouvons aller ailleurs, et cela nous coûtera moins cher. »

(Louis Créach, ouvrier tôlier, *Egalitaire* du 5 septembre).

Chasser les socialistes des mairies c'est déjà, pour un compagnon libertaire, faire œuvre pie. Les injurier, les bafouer dans des journaux et des affiches payés par la bourgeoisie, c'est un jeu courant. Toutefois nos amis de Brest la trouvèrent, cette fois, mauvaise. On devait cependant leur faire voir encore mieux.

La Bourse du Travail de Brest compte une vingtaine de syndicats dont un seul eut une véritable vie et une grande importance, le syndicat des ouvriers du port de guerre. Chacun des syndicats a une subvention de 100 francs par an de la municipalité. Beaucoup d'entre eux sont purement nominaux. Avec leur ordinaire rouerie, quelques libertaires s'y sont installés et possèdent ainsi la direction du mouvement syndical de la ville.

Tel est, à l'heure actuelle, l'état d'esprit de nos camarades brestois qui jusqu'ici ont bénévolement laissé tout faire et laissé tout dire, même les pires outrages contre eux et leur Parti.

Les compagnons libertaires ont fini par lasser leur patience ; aussi nos amis vont-ils là-bas s'organiser pour faire respecter leur majorité, leurs idées, leurs militants.

Ainsi se trouve, par un exemple nouveau, justifiée l'attitude que nous recommande l'Internationale contre les anarchistes. Même quand on a cru pouvoir vivre en paix avec eux, on en a été pour ses bons procédés. Ils se sont installés en maître dans la maison, et veulent vous en déloger insolemment.

C'est donc l'expérience même qui vient éclairer nos amis de Brest. Ils furent jadis adversaires de notre motion de la Dordogne ; ils en sont aujourd'hui bien revenus. Et ils s'aperçoivent maintenant combien est exacte la parole de Troelstra au Congrès de Stuttgart lorsqu'il répondit à Vaillant, qui venait de défendre sa motion de Nancy :

« Le résultat de notre expérience à nous autres Hollandais, c'est ceci : que nous devons combattre l'anarchie, non seulement dans la vie politique, mais dans la vie syndicale. Vaillant a dit qu'en France, il existe une belle unité entre le Parti et les Syndicats. Malheureusement, cette unité n'est qu'un trompe-l'œil. Elle n'existe point, et la vérité, c'est que le Parti a renoncé en France à l'accomplissement de son devoir qui est de clarifier les cerveaux des ouvriers syndiqués. »

Marcel CACHIN.

Formules Radicales

Un ami me communique la *Dépêche*, de Toulouse, qui contient un article de M. A. Aulard, historien et professeur en même temps que radical. Cet article est vraiment intéressant et il vaut la peine qu'on le signale.

M. Aulard examine la formule de son parti : *ni collectivisme, ni réaction*, et il conclut à son

remplacement par une autre formule : *ni violence, ni réaction.* Il paraîtrait que cette dernière formule est celle des radicaux du Mans et si M. Aulard l'accepte, c'est parce qu'elle n'est pas, comme l'autre « vague, obscure, équivoque. »

M. Aulard abandonne la formule : *ni collectivisme, ni réaction,* pour deux raisons principales : il ne s'incline pas devant le principe de la propriété individuelle et il craint de devenir un jour socialiste.

Il est de mode de raconter sérieusement que ce qui sépare les radicaux des socialistes, c'est la propriété individuelle. Que pense, M. Aulard, de ce poteau-frontière? Il écrit :

Au risque de me faire mépriser en signalant moi-même la fâcheuse insuffisance de ma capacité métaphysique, j'avouerai que je ne comprends pas bien ce que c'est au juste que ce principe de la propriété individuelle, que tant de mes concitoyens ont dans l'esprit comme un dogme et dans le cœur comme une chère consolation ou un espoir adoré.

Et M. Aulard constate que la propriété a évolué et qu'elle évoluera encore.

Il rappelle que la Révolution de 1789 et de 1793 a instauré la propriété bourgeoise et il annonce, pour l'avenir, l'avènement de la propriété sociale.

Oserai-je dire que le principe de la propriété individuelle ne m'apparaît pas du tout comme intangible? Oserai-je dire que ses éléments constitutifs, sa forme, son application m'apparaissent comme variables selon les circonstances, les mœurs, les climats? Oserai-je dire qu'il me semble devoir évoluer dans l'avenir comme il a évolué dans le passé?

Nos pères de 1789 et de 1793 ont supprimé, tout d'un coup et violemment, pour le bonheur des Français, des modes de propriété qui étaient aussi sacrés, aux yeux des conservateurs d'alors, que les modes de propriété actuels sont sacrés aux yeux des conservateurs de 1908.

Il pourra arriver, il arrivera même probablement que, les circonstances sociales ayant changé, certaines possessions individuelles soient en contradiction avec les intérêts généraux des Français, et qu'il y ait lieu de les transformer en les attribuant à la communauté.

Aussi, M. Aulard déclare que si un Congrès radical lui demandait de se prononcer et de rendre un hommage à la propriété individuelle, il hésiterait, ne voulant pas s'immobiliser dans le passé et jeter un défi à l'avenir.

M. Aulard avoue son ignorance du socialisme. Et pourtant, voilà quinze ans qu'il l'étudie et cherche à le comprendre!

Voici ce qu'il écrit :

Je ne connais pas bien encore la doctrine collectiviste; il n'y a guère plus de quinze ans que je l'étudie, et je n'ai point lu, sur cette doctrine, plus de vingt volumes ni plus de mille articles de journaux ou de revues. Je ne puis donc pas dire, comme tant de mes concitoyens, qui ont eu plus de temps pour l'étudier et plus de vivacité d'esprit pour la comprendre, je ne puis pas dire au juste par quelles lois la cité collectiviste sera constituée, ni même ce que sera à peu près cette cité. Et, soit dit en passant, c'est une des raisons pour lesquelles j'hésiterais à lancer l'anathème au collectivisme, puisque je n'ai pu arriver à comprendre cette doctrine, et qu'étant honnête homme, je dois admettre que si je la comprenais, j'en deviendrais peut-être partisan.

Ce que dit M. Aulard est à retenir. Il étudie depuis longtemps la doctrine collectiviste, mais il ne l'a pas encore comprise. La doctrine collectiviste est cependant facile à comprendre et les ouvriers l'adoptent sans étude de quinze ans, se montrant, en cela, supérieurs à M. Aulard.

Chose digne de remarque, M. Aulard, parce qu'il avoue son ignorance du collectivisme, ne jette pas l'anathème au collectivisme. C'est une leçon pour ses collègues du radicalisme et de la bourgeoisie qui ferment habituellement les yeux devant le développement des phénomènes économiques et ne voient pas venir une nouvelle société, fille de la nôtre.

Enfin, M. Aulard n'accepte plus la formule : *ni collectivisme ni réaction*, parce qu'elle pourrait faire croire que les radicaux sont contre le rachat des chemins de fer de l'Ouest, et « contre les monopoles d'Etat dont la démocratie sentira bientôt le besoin ».

M. Aulard approuve donc les radicaux du Mans qui ont repoussé la formule : *ni collectivisme, ni réaction* « comme équivoque, comme dangereuse, comme stérilisante, comme fermant l'avenir au parti radical et le rejetant dans le passé » et il déclare qu'il voterait plutôt pour celle-ci : *ni violence, ni réaction.*

Il n'importe pas de juger cette formule, sans doute tout aussi « stérilisante » que celle qu'elle est censée devoir remplacer, et, dans tous les cas, plus creuse encore.

Nous attendons le Congrès radical de Dijon pour savoir comment seront jugées les appréciations de M. Aulard. Nous ne voulons, pour l'instant, retenir de son article qu'une chose : c'est le trouble apporté dans son esprit par le socialisme, dont il pressent la réalisation prochaine.

Charles VÉRECQUE.

Une Proposition

Dans son Congrès fédéral, tenu le 15 août dernier, à Tournus, la Fédération de Saône-et-Loire a adopté, par 59 mandats sur 75 votants, l'ordre du jour suivant, présenté par les groupes d'Epinac, Auxy, Créot, Epertully, Saint-Emiland, etc. :

« La condition préalable de la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste est le prolétariat s'emparant du pouvoir pour exproprier les expropriateurs capitalistes et reprendre collectivement la propriété de tous les moyens de production et d'échange.

« C'est en vue de cette conquête du pouvoir politique — la Révolution — qu'est dirigée toute l'action du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale Ouvrière), qui consiste **uniquement** dans **une organisation** de plus en plus **forte** et de plus en plus **complète** du prolétariat en **Parti de classe**.

« C'est à préparer cette révolution qu'il utilise tous les moyens — y compris les moyens légaux — qui sont ou seront entre les mains de la classe ouvrière.

« Le Parti mène une lutte constante contre la bourgeoisie, dans ses diverses fonctions, et contre l'Etat, instrument de domination de la classe capitaliste, sous toutes les formes mises à sa disposition par les conditions politiques et sociales de la nation où il agit, par les conflits des différentes fractions de la bourgeoisie, par la pression de la classe ouvrière.

« Il met à profit tous les évènements pour appeler les prolétaires à leur organisation propre, active et indépendante.

« C'est pourquoi il prend part à la lutte politique engagée sous la forme électorale, avec l'arme du suffrage universel, renforcée et améliorée, afin d'amener les travailleurs à s'opposer, par une formation de combat propre à leur classe, à tout ce qui tend à maintenir, aggraver et perpétrer la domination de la classe capitaliste.

« Il ne voit pas dans les mandats conquis par la bataille électorale un conquête partielle du pouvoir, mais une extension du terrain où il lutte contre la classe capitaliste tout entière, ayant à sa disposition l'instrument de gouvernement, l'Etat.

« C'est ainsi que ses représentants au Parlement y représentent le prolétariat contre la classe ennemie.

« Soutenus par la propagande et l'agitation du Parti dans le pays, ils saisissent toutes les occasions de prouver, par les faits, le conflit sans cesse accentué, entre la classe exploitrice et la classe exploitée.

« Ils mettent constamment la bourgeoisie, tout entière conservatrice d'un mode de production et de propriété destiné à disparaître, en face de sa propre légalité, qu'elle est condamnée à chaque instant à violer pour se protéger contre les progrès d'organisation de la classe ouvrière.

« Ils dénoncent constamment les crimes gouvernementaux contre le prolétariat, couverts et approuvés par toutes les fractions de la bourgeoisie, même les plus avancées, avec lesquelles ils ne sauraient nouer aucune alliance.

« Ils combattent toutes les mesures proposées par la classe dominante pour arrêter ou paralyser l'action de la classe ouvrière.

« Ils refusent, par conséquent, à la classe ennemie toutes les ressources nécessaires à la perpétuation de son privilège.

« Ils ne sauraient, sous aucun prétexte, accepter de voter les fonds secrets, ni les crédits militaires, ni le budget total de l'Etat, qui comprend les moyens par lesquels la classe capitaliste maintient assujettie la classe des travailleurs qu'elle exploite.

« Ils s'emparent des réformes, dites démocratiques, pour en faire sortir tout ce qu'elles peuvent contenir de propre à améliorer les conditions d'existence et de lutte des travailleurs. Ils les proposent, au besoin, pour mettre la bourgeoisie radicale en face de ses propres promesses, pour faire ressortir son impuissance, son incapacité ou sa mauvaise volonté, pour montrer au prolétariat qu'aucune de ses revendications ne peut avoir de réalisation complète ou efficace que le jour où, maître du pouvoir, maître des moyens de production et d'échange, il aura établi l'égalité économique, seule garantie de toute liberté, de toute égalité, de toute fraternité véritable. Le Parti ne sépare ni son agitation, ni sa propagande, de l'opposition irréductible de ses représentants au Parlement.

« Il voit dans les réformes qui peuvent être arrachées de haute lutte à la classe bourgeoise, non pas comme les radicaux bourgeois réformistes, une garantie de paix sociale, mais bien un moyen de faciliter et d'accentuer la lutte du prolétariat pour son émancipation.

« Il n'est donc ni un parti électoral, ni un parti parlementaire, mais un parti qui se sert de l'agitation électorale et de l'action dans les Parlements pour aviver, prolonger et étendre le champ de bataille de la classe ouvrière organisée en parti de classe.

« C'est de même qu'il fait pénétrer des siens, délégués des travailleurs, dans toutes les assemblées électives, départementales, cantonales ou municipales. Non qu'il regarde comme le moyen propre de l'affranchissement du travail une prétendue conquête des pouvoirs publics, qui ferait tomber une à une dans ses mains toutes les parcelles du pouvoir total, mais parce qu'il n'entend laisser à la classe ennemie aucune position sans combats, parce que devant elle il veut dresser partout la protestation et l'opposition des délégués ouvriers.

« Les représentants du Parti dans les assemblées communales ou départementales y continuent la lutte et l'agitation faite partout dans le pays. Lorsqu'ils sont en nombre pour y être chargés de l'administration, ils s'en servent pour alléger dans les limites du possible la vie du prolétariat. Les budgets purement administratifs qu'ils ont à arrêter et à voter n'ont, à aucun degré, le même caractère que le budget central de l'Etat voté au Parlement, puisque l'Etat se réserve de les modifier et de les corriger suivant les besoins de sa domination.

« Le Congrès demande à ses délégués au Congrès de Toulouse de s'inspirer de cet ordre du jour. »

J'avais été chargé par différents groupes de soutenir cet ordre du jour au Congrès fédéral de Saône-et-Loire. Je l'ai fait. Je me permets aujourd'hui de demander aux autres Fédérations de l'examiner dans leur Congrès respectif. Je suis convaincu qu'une grosse majorité pourra se trouver à Toulouse pour l'adopter.

On a voulu, en Saône-et-Loire, le compléter par une addition demandant à chaque militant de faire de la propagande antimilitariste, « ayant pour but d'amener les prolétaires qui sont sous les drapeaux, sinon à aider les ouvriers en grève, du moins à ne pas tirer sur eux », et demandant au Parti « d'approuver la C. G. T. dans sa tactique de grève générale momentanée ». Je n'ai pas voté, et avec moi cinq groupes de Saône-et-Loire, cet amendement, parce qu'on a refusé la division. Il est évident que l'antimilitarisme qui nous était proposé pouvait très bien être accepté de tous les Socialistes; c'est la campagne que nous avons toujours menée, c'est ce que j'ai appris en suivant l'histoire des différentes fractions du Parti, bien avant que fût né l'hervéïsme. Mais nous ne pouvions accepter la tactique de grève générale momentanée, surtout après les pauvres résultats de l'expérience dernière, et surtout parce que cette tactique est d'ordre purement corporatif.

D'après les chiffres fournis par *le Socialiste*, la Fédération de Saône-et-Loire a perdu 370 cartes

depuis l'année dernière ; cependant, le groupe d'Epinac-les-Mines, dont je suis secrétaire. comptait l'année dernière 12 membres, et il s'étendait à tout le canton ; il forme aujourd'hui trois sections : une à Epinac, 85 membres, une autre à Epertully, 29 membres, une autre à Créot, 15 membres. Nous avons obtenu, aux élections municipales, la municipalité d'Epertully, qui est passée des mains d'un radical franc-maçon aux mains d'un de nos camarades, vigneron syndiqué et membre du Parti. Nous avons eu sept sièges gagnés à Epinac-les-Mines et un siège à Créot.

Pendant ce temps, les autres groupes de la Fédération, qui se laissent aller à faire risette aux anarchos-grèves-généralistes, ont presque tous perdu des cotisants. Parbleu ! puisque les militants de ces groupes prétendent qu'une « minorité énergique » est plus que nécessaire, les adhérents en ont conclu logiquement qu'il n'était pas utile de payer une cotisation aux organisations socialistes. De là à la déconfiture, il n'y a qu'un pas.

A.-T. BRETIN.

Un Juge de guerre

Si l'on considère les grèves, partielles ou générales, comme des phénomèmes inhérents à l'anti-civilisation capitaliste, la décision rendue naguère par un fonctionnaire parisien contre le secrétaire des électriciens, constitue un fait nouveau dans l'histoire du syndicalisme. Son importance a été reconnue également par les patrons et par les ouvriers: c'est un codicille menaçant, présage de la guerre qui va s'engager contre les syndicats.

D'ailleurs toutes les corporations ouvrières le sentent bien, et dans les différents Referendum qui ont eu lieu dans ces derniers temps, tout en refusant de considérer la grève générale politique, on s'est décidé à une résistance acharnée dans le cas où l'on toucherait à la loi de 1884. Le " Temps " que l'on retrouve toujours quand il s'agit de mesure de répression (excepté toutefois lorsqu'il est question du Panama) mène le chœur des journaux réactionnaires qui voient dans la décision du juge de paix parisien la première attaque d'avant-poste contre loi Waldek-Rousseau.

Déjà, lorsque le ministre du Commerce dans le cabinet Waldeck voulait donner la responsabilité civile aux syndicats, il créait du même coup la Confédération Générale du Travail et en ouvrait la porte aux anarchistes. En effet, les syndicats comprenaient qu'une fois responsables civilement, c'en était fait des fonds des unions ouvrières. De même la décision judiciaire du Taaf-Vale, rendant responsable toute union du délit d'un de ses membres, a amené les Tracde-Unions à entrer dans le Parlement et à y faire sentir leur pouvoir. En effet, jusqu'ici la grève patronale, le lock-out, était le meilleur moyen de dessécher les ressources ouvrières, suivant l'expression anglaise. Aujourd'hui, on essaie en France la tactique anglaise, et par des décision judiciaires, on condamnera le syndicat à payer l'amende d'un seul de ses membres, commettant un délit légal.

Le premièr attendu à condamné la grève *malveillante* « attendu, d'autre part, qu'aucune loi ni aucun de ces principes ne nous autorisent à conclure que si la grève ne constitue pas un délit pénal, elle puisse et ne doive pas engendrer un délit et particulièrement civil toutes les fois qu'elle a été ordonnée avec une intention maveillant ». Or, une grève peut toujours être considérée comme malveillante, ne fût-ce que contre le patronat ; de plus comme elle lèse toujours quelqu'un, outre le patron, elle tombe sous le coup de la loi,

Le " au surplus " qui suit est encore plus suggestif : " Quiconque use d'un droit dans le seul but de nuire à autrui commet un acte illicite qui constitue un abus du droit ". Voilà encore une source de procès toujours prête et toujours jaillissante. On pourra d'abord prouver que le prétexte invoqué par les ouvriers n'est pas bon, ou qu'ils en veulent à tel ou tel contre-maître. Au besoin, on fera surgir des querelles, qui serviront à corser le procès. Il est vrai que le juge de paix admet que la grève est légitimée, lorsqu'elle a en vue la défense d'intérêts corporatifs et professionnels. Mais c'est un cas qui peut se plaider, et lors de chaque grève, ce sera aux tribunaux à décider s'il s'agit d'intérêts corporatifs et professionnels.

Prenons un cas : des ouvriers prennent fait et cause pour un de leurs camarades renvoyés, comme dernièrement dans le Nord à Ostricourt. Cet ouvrier avait eu maille à partir avec un des surveillants ; une querelle s'était élevée et l'ouvrier avait été renvoyé. Le tribunal, suivant la nouvelle conception du droit, pourrait dire qu'il ne s'agit pas ici de l'intérêt du syndicat ni de la profession, et que les ouvriers en grève ont voulu nuire au serveillant, en soutenant leur camarade. Et ainsi de suite ; tout mauvais cas non seulement est niable mais encore plaidable, et la caisse du syndicat sera vite épuisée en payant las frais de tous les procès qui surgirons ou qu'on fera surgir.

Enfin arrive le troisième " attendu " ; celui-ci atteint tous les syndicats qui ont un service public à remplir ; travailleurs municipaux (c'est le cas aujourd'hui), ouvriers des chemins de fer, électriciens, etc. Voici le texte " attendu qu'en l'espèce le citoyen Pataud a agi comme délégué de la corporation des électriciens, qu'il est chargé d'un service ayant un caractère public urgent, et à qui la législation actuelle conteste encore le droit de grêve, ainsi qu'aux ouvriers des chemins de fer, (suivant les corpcrations), alors que cette coalition ne répondait à aucun besoin corporatif ou professionnel.. et qu'elle avait aussi, il faut le reconnaître, une intentton malveillante, puisqu'elle bouleversait la vie économique d'une grande cité et privait des travailleurs de leur droit au travail et au salaire ".

Il faut d'abord se demander si le dit juge de paix aurait condamné un lock-out patronal, qui, outre qu'il est malveillant pour les ouvriers et le syndicat, plonge le petit commerce dans la gêne et souvent la ruine. Souvent, un lock-out a un intérêt professionnel, puisque les patrons veulent arrêter la production comme en Amérique ou établir un " corner " dans une industrie quelconque ; plus souvent encore, le lock-out a le droit de se débarasser des " meneurs " et de casser les reins au syndicat. Lorsqu'il se trouvera un juge de paix pour comdamner les lock-out patronaux, ce jour-là on pourra dire que la vieille Thémis bourgeoise a des balances égales. Mais, en s'inspirant de l'intérêt général, n'y aura-t-il pas toujours quelqu'un de lésé par une grêve, et ce quelqu'un pourra-t-il intenter un procès au syndi-cat ? On voit qu'il y a encore du pain sur la planche pour les avscats et les juges, et que les tribunaux ne chômeront pas de sitôt.

Pour nous résumer, il nous paraît que la décision du juge de paix parisien sonne le glas de la loi de 1884, et que de même que l'ex-ministre du commerce a créé la C. G. T., il se pourrait bien que ses successeurs amènent sur les syndiçats , unis par le danger commun, non seulement à déclarer la grêve générale impossible jusqu'alors, mais encore et ceci est plus important, à imiter leurs camarades anglais à qui une décision juridique a fait comprendre la néceseité d'intervenir directement dans la politique et à faire sentir leur influence.

BONNIER.

Souscription pour le " SOCIALISME "

Ainsi que nous l'avons exposé, le tarif antérieurement établi pour l'abonnement à notre Journal-Revue a dû être augmenté pour couvrir les dépenses de notre publication. De plus, cet ancien tarif a été cause d'un déficit qui est déjà en partie couvert par les souscriptions que nous avons reçues. Nous faisons appel aux amis du Socialisme *pour couvrir complètement ce déficit par des souscriptions et par de nouveaux abonnements.*

Un reçu du montant de la souscription sera envoyé à chaque souscripteur.

Adresser les fonds par mandats ou bons de poste, *à l'Administreur-délégué du* Socialisme, *15, rue Visconti, Paris-VI^e^.*

Au Jour le Jour

Incapacités méconnues.

L'industrie verrière belge, qui souffrait d'une crise redoutable, se trouve à présent en bonne voie de fonctionnement, grâce aux mesures demandées par l'organisation syndicale ouvrière et acceptées par les patrons — non sans résistance toutefois : les travailleurs ont souvent dû recourir à la grève pour en obtenir l'application.

La situation serait encore meilleure, affirment des journaux bourgeois, *si les patrons ne se faisaient pas une concurrence désastreuse.*

Pas possible !... et moi qui croyais jadis, sur la foi des mêmes journaux, que c'était au contraire l'action des syndicats ouvriers qui nuisait au développement et à la prospérité des industries ! Moi qui me figurais que les salariés étaient incapables de rien entendre au travail de direction, d'organisation et de contrôle, et qu'il leur fallait absolument des patrons comme il faut aux aveugles des chiens pour les conduire !... Voilà maintenant que c'est l'aveugle qui conduit le chien.

Le choléra.

On signale une épidémie de choléra qui s'étend en Russie et qui gagne la Suède. On s'en inquiète dans les autres pays.

Les mesures de préservation coûteraient probablement des sommes considérables... et les gouvernants actuels, qui sacrifient tous les ans des dizaines de milliards pour entretenir, accroître et perfectionner les moyens de destruction, ne trouveront pas sans doute les crédits nécessaires pour sauver des milliers d'existences humaines.

En revanche, il n'est pas impossible que quelque soi-disant « prince de la science » ne se taille une bonne petite réclame dans cette calamité par la publication d'un beau rapport philanthropique et humanitaire, après que des « prolétaires de la science » auront risqué et peut-être attrapé la mort en combattant le fléau !

Un assagi.

Avec le bel applomb dont elle est coutumière quand il s'agit de mystifier le public, la presse majoritarde nous conta, voici quelques deux années — et non sans pleurer d'attendrissement — que si l'on n'avait pas fait réprimer la grève de Fougères par la force armée, c'est à M. le Ministre du Travail qu'on le devait. Ce brave homme, affirmait-on, avait « mis son portefeuille dans la balance » : il menaçait de tout lâcher si l'on envoyait de la troupe là-bas...

Et voici qu'à Bonneville, M. le Ministre « socialiste » — et plus socialiste que jamais, c'est lui du moins qui le dit — approuve à tour de bras les poursuites engagées non seulement contre des grévistes, mais contre des organisations syndicales !

A la bonne heure ! voilà qui est parlé ministériellement. Si notre homme a pu garder quelques illusions, il a vite compris ensuite ce qu'on attendait de lui.

Retraites patronales.

Un des « rois de l'acier », l'américain Singer, a fait à ses enfants, le jour où il célébrait ses noces d'or, le modeste cadeau de 80 millions. *Il se retire des affaires*, ajoute-t-on, *et ne garde pour lui que 50 millions.*

Le pauvre homme !

Voilà pourtant où les exigences ouvrières finissent par réduire ces infortunés capitalistes. Si ça contiuue, les pauvres diables finiront sur la paille — cependant que les travailleurs retraités rouleront carosse et dormiront dans des palais avec leurs quinze ou vingt sous par jour.

Paul GRADOS.

ABONNEZ-VOUS

à la Revue Internationale

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

(Voir aux Annonces)

POUR L'INTERNATIONALE

Ainsi que je crois l'avoir établi par un récent article sur l'orientation nouvelle de la C. G. T., le mode de votation en usage dans les Congrès corporatifs ne permet pas de changer, par un coup de majorité, ce que l'on appelle « le personnel dirigeant » de l'organisme central des Syndicats français. La presse bourgeoise — de toutes couleurs — en sera pour ses illusions à cet égard.

Le gouvernement Clemenceau-Briand-Viviani ne verra pas renaître pour lui les jours heureux du syndicalisme ministériel que connut leur prédécesseur, M. Millerand. De larges flaques du sang ouvrier séparent désormais le pouvoir bourgeois des organisations ouvrières et aucune de celles-ci n'acceptera plus le subventionnisme comme une rançon de l'oubli des crimes gouvernementaux.

Toutefois, le Congrès de Marseille va révéler au cours de ses délibérations, comme — espérons-le — dans ses décisions, une maturité syndicale qui ouvrira, croyons-nous, une ère nouvelle pour notre syndicalisme.

La première des importantes questions de son ordre du jour est l'affiliation de la C. G. T. à l'Internationale des Syndicats. Je présume qu'une forte majorité se prononcera pour cette affiliation. Il est vrai qu'elle sera donnée sous conditions, mais ce seront sans doute des conditions acceptables pour nos camarades de l'Extérieur.

Ceux-ci ont refusé de porter à l'ordre du jour des Conférences syndicales internationales les questions de la Grève générale et de l'Antimilitarisme, que la C. G. T. française entendait discuter. Ils ont motivé leur refus par des arguments qui, tout au moins en ce qui concerne l'Antimilitarisme, sont repris aujourd'hui par un grand nombre de Fédérations ouvrières françaises, et non des moindres. Ils ont fait observer avec raison, comme vient de le faire le Syndicat National des Chemins de fer, que le problème de l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre n'était pas du domaine syndical et qu'il y avait, dans ce domaine, assez d'autres questions à examiner d'urgence pour qu'il ne fût pas besoin de conférer sur des hypothèses qui avaient le grave inconvénient de susciter des divisions entre syndiqués.

Si le Congrès de Marseille se rangeait à l'avis exprimé par le Syndicat National des Chemins de fer sur l'Antimilitarisme, la question des rapports de la C. G. T. avec l'Internationale des Syndicats se trouverait résolue. Du moment que l'une n'exigera plus de l'autre qu'elle sorte de son rôle strictement corporatif, il est probable que les camarades de l'Extérieur accepteront volontiers de donner aux Conférences internationales plus d'ampleur qu'elles n'en ont eue jusqu'à ce jour. Sur ce point, la C. G. T. française recevrait donc satisfaction et trouverait la possibilité qu'elle recherche de rapports plus complets entre les organisations syndicales des divers pays capitalistes.

La C. G. T. espère qu'au moyen de ces rapports, elle influencera le syndicalisme de ses voisins, syndicalisme qui, au dire outrecuidant de nos anarcho-syndicalistes, serait en retard sur celui de la France. Nous croyons, nous, au contraire, que les retardataires sont chez nous et qu'au lieu de donner des leçons aux autres, ils en prendront, et d'excellentes.

Nos syndicalistes ont, d'ailleurs, rabattu de leurs prétentions de jadis. Ils se rendent compte, aujourd'hui, que toutes leurs menaces d'intervention en cas de guerre, de grève générale catastrophique et autres spécialités de notre nationalisme syndical, ne valent pas une bonne et compacte organisation des masses. Les échecs répétés des tentatives de minorités agissantes ont complètement édifié les syndiqués français — et, malheureusement aussi, le capitalisme — sur le peu de puissance réelle dont disposaient les matamores du syndicalisme révolutionnaire. C'est vers la méthode sérieuse des corporations de l'Extérieur que la plupart des Fédérations ouvrières françaises tournent aujourd'hui leurs regards. Pour les voir fonctionner de plus près et pour s'en inspirer, au plus grand profit du prolétariat français, nos militants syndicalistes réclament des rapports internationaux. Le Congrès de Marseille sera leur fidèle interprète en décidant la rentrée de la C. G. T. dans l'Internationale syndicale.

P.-M. ANDRÉ.

LES

Anarcho-Syndicalistes en province

A l'appui de ce qu'écrit Marcel Cachin en première page du *Socialisme*, et pour la complète édification de ceux des nôtres qui croient, encore à ce jour, habile de pactiser avec l'anarchie, il n'est pas inutile de leur mettre sous les yeux de larges extraits de l'*Egalitaire*, journal de la Fédération de là-bàs. C'est de l'histoire vécue.

Voici ce que raconte le journal de nos camarades de Brest :

Le vendredi 28 août, au cours de la réunion organisée, Bourse du Commerce, par le Parti socialiste, Messieurs les soi-disant anarchistes brestois ont, selon le mot si juste de notre ami Longuet « sali l'anarchie ».

Notre ami Longuet, rédacteur à *l'Humanité*, venait de nous rappeler qu'un peu partout, sauf en France, les syndicats entretenaient des rapports cordiaux avec les Partis socialistes et qu'ils s'en trouvaient bien «...car, nous avait-il dit, c'est la même classe ouvrière en lutte contre la même oppression, ce sont les mêmes militants, combattant tantôt sur le terrain politique, tantôt sur le terrain économique contre les mêmes privilèges, contre la même exploitation...»

Cette façon de parler ne plut pas à ces Messieurs et n'ayant pu avaler leur bile ils la répandirent.

Pengam vint déclarer qu'il ne pouvait pas y avoir accord — il oublia de nous dire pourquoi — et que « nous nous écartions de plus en plus de cette union ». Puis sentant le terrain glisser sous lui il s'empressa d'aborder la question des *mineurs* et avec la mauvaise foi habituelle aux anarchistes brestois, il déclara que les mineurs n'étaient entrés à la C. G. T. qu'après certaines abdications, ce qui est absolument mensonger.

Bidan, le jeune anarchiste frais échappé de certain patronage catholique de Brest, vint à son tour affirmer qu'il était hostile à tout accord entre syndicat et Parti, puis il nous servit contre le citoyen Goude, avec la même mauvaise foi que tout à l'heure Pengam, les racontars imaginés par les cléricaux et répandus par toute la bande des bicros, racontars dont l'auditoire s'amusa d'ailleurs fortement.

Longuet remisa proprement Pengam, puis, notre ami Cachin, délégué permanent du Parti socialiste, fit le procès des méthodes chères à quelques convaincus, mais hélas, préconisées aussi par tous les agents provocateurs.

C'est surtout par des documents que Cachin démolit la thèse anarchiste Pengam.

Mais ce qui eut le don d'exaspérer Messieurs les anarchistes qui commencèrent à organiser le chambard et l'obstruction la plus stupidement systématique, ce furent les citations (faites par notre collaborateur P. M. André dans le *Socialisme*) d'un article de Latapie, paru dans *l'Ouvrier Métallurgiste* de juin 1908! (1)

Pour terminer son discours, Cachin fut obligé d'aller au milieu même de la bande hurlante des anarchistes, parmi lesquels l'on voyait, braillant avec ensemble, Jules Le Gall et Flanchec, Demeule et Rouillier, le Bot et Bidan, etc., etc.

Lorsque le citoyen Goude — qui avait été pris personnellement à partie — voulut prendre la parole, le tapage anarchiste redoubla, il devint à son comble lorsque, sortant des documents, il démontra que la presque totalité des anarchistes brestois s'étaient solidarisés avec les agents provocateurs, chargés de saboter les élections municipales au profit de la réaction cléricale.

Notons que pour essayer d'excuser son obstruction, Jules Le Gall prétendit que l'*Egalitaire* avait engagé les socialistes à empêcher les réunions syndicales, que Jules Le Gall et autres anarchistes ont la modestie d'appeler *leurs* réunions.

Nous ferons remarquer d'abord que ces Messieurs n'ont qu'un monopole au point de vue syndical, le monopole de la désorganisation et qu'ensuite Jules Le Gall est de mauvaise foi lorsqu'il porte des accusations aussi stupides et aussi mensongères contre l'*Egalitaire* qui s'est contenté d'engager, et qui engage une fois de plus les socialistes, à ne plus laisser sans réponse les discours anti-sociaiistes des délégués syndicaux-anarchistes alors surtout que ces derniers voyagent au frais de ces mêmes socialistes.

Bref, voilà donc nos anarchistes ou soi-disant tels, devenus ennemis de la liberté de parole... *pour les autres*.

Ces gens-là ont peur de réunions publiques, comme ils ont peur des discussions au sein de la Bourse du Travail.

Ils ont assommé Guermeur qui leur demandait des comptes au nom des syndiqués qu'ils terrorisent et qu'ils exploitent.

Ils organisent l'obstruction lorsque Goude qu'ils attaquent jésuitiquement depuis longtemps leur demande des explications.

Ils ont chassé la majorité des ouvriers des syndicats, ils se sont accaparés de la Bourse du Travail, et de ses subventions, ils en ont fait une arme politicienne au service des cléricaux.

Ils veulent maintenant avoir le monopole de la parole dans les réunions publiques.

Et ils feignent de crier contre Briand, contre Clemenceau! Mais ils font pire.

Clemenceau et Briand se servent du pouvoir bourgeois, pour maintenir les privilèes bourgeois.

Les soi-disant anarchistes brestois abusent de la confiance passagère de la classe ouvrière, pour désorganiser la classe ouvrière, pour la diviser, pour l'exploiter et la maintenir dans l'exploitation.

A savoir si les travailleurs se laisseront faire pendant longtemps?

Le même journal, sous le titre "Finissons-en" raconte en outre de quelle façon les anarcho-syndicalistes se débarrassent — on cherchent à se débarrasser — des socialistes qui les gênent dans les syndicats.

" Après avoir longtemps travaillé à discréditer le syndicat par des moyens ridicules : grèves sans issues, violences stériles, mettings belliqueux, incapacité et autoritarisme, ne voilà-t-il pas que les anarcho-syndicalistes réclament la guillotine sèche contre les syndiqués qui n'ont pas l'heur de leur plaire.

Un de nos comaranes socialistes a failli écoper. Sous un prétexte quelconque, ils l'ont exclu du syndicat. Heureusement l'exclusion n'est pas sans appel. Bon gré, mal gré, en se conformant aux statuts, il a bien fallu que l'affaire se poursuive et vienne devant les syndiqués en assemblée générale. Là, par 122 voix contre 26, l'exclu a été réintégré, à la grande confusion de ses accusateurs.

Encore une autre histoire racontée par l'*Egalitaire*. Un camarade écrit :

Dernièrement j'ai admiré Cachin quand il leur a dit : « Vous prêchez la désertion, vous êtes soi-disant antimilitaristes à tous les degrés, mais quand vous allez au régiment il n'y a pas de meilleurs soldats que vous, vous faites la sainte nitouche et vous obtenez de votre colonel des charretées de félicitations. »

Peut-être Cachin ne savait-il pas si bien dire, car Pengam est justement de cette trempe. Au régiment — et encore autant dans l'arsenal — il est tout le contraire d'un révolté. Il parait qu'au service il a fait quelques vagues conférences anti-alcooliques, comme n'importe quel nationaliste pourrait en faire, et histoire de couper aux corvées et de recevoir un témoignage de satisfaction de son colonel. Ce sont de terribles révolutionnaires, c'est moi qui vous le dis.

(1) On sait que ces citations ont eu le don de mettre en fureur le compagnon Merrheim autant que les anarcho-syndicalistes de Brest.

A ces documents, ajoutons le dernier en date dont ci-après le texte :

La section socialiste brestoise, réunie le 19 septembre 1908 :

Considérant que plusieurs journaux se réclamant de l'idée révolutionnaire ont inséré depuis quelque temps des articles injurieux dirigés contre la section, contre ses militants.

Considérant que la bonne foi de ces journaux a pu être surprise.

Déclare qu'elle est toute disposée à démontrer à nouveau, en réunion publique et contradictoire, par l'entremise de ses orateurs et documents en mains, le rôle joué à Brest, tant au point de vue syndical qu'au point de vue électoral, par les inspirateurs probables des articles en question qui, sous le couvert d'antiparlementarisme, ont saboté, en mai dernier, l'action du Parti socialiste *au bénéfice des cléricaux alliés aux progressistes;* comme sous couleur de syndicalisme révolutionnaire ils ont saboté les syndicats de Brest et des environs.

LE SOCIALISME ESPAGNOL

VIIIe CONGRÈS DU PARTI OUVRIER SOCIALISTE

Le secrétaire-général du Parti socialiste espagnol a bien voulu faire pour nous ce compte rendu. Tous nos camarades l'en remercieront.

Le huitième Congrès du Parti socialiste espagnol s'est tenu, du 26 au 30 du mois d'août dernier, dans le centre ouvrier de Madrid. Le salon du Centre, pouvant contenir plus de cinq cents personnes, était artistement orné avec des bannières des Sociétés de résistance; sur l'estrade du bureau se détachait le buste de Karl Marx, l'illustre fondateur de l'Internationale prolétarienne.

Etaient représentées par des délégués directs les régions de Castille, des provinces basques, de Galicie, des Asturies, de Valence et d'Andalousie. La Catalogne avait délégué des camarades de Madrid, parce qu'elle était occupée à la préparation du Congrès de la Solidarité ouvrière catalane, où elle se proposait de combattre les tendances libertaires (« acratistes ») et syndicales défendues par quelques-uns des éléments de cette région.

L'ordre du jour était assez étendu; cependant, on put le discuter intégralement en quatre séances privées et six publiques. A ces dernières assistèrent beaucoup d'ouvriers, remplissant la partie de la salle destinée aux auditeurs ; un assez grand nombre ne purent suivre les séances, faute de place.

Conformément à la coutume des Congrès socialistes en Espagne, les discussions se sont maintenues constamment dans les limites de correction et de cordialité qui doivent exister entre des hommes professant les idées collectivistes.

Je ne puis rendre compte ici par le détail de toutes les résolutions prises par le Congrès, ce qui exigerait beaucoup d'espace; je ne rendrai compte que des plus importantes, celles dont la connaissance intéresse en réalité les camarades hors de l'Espagne.

* * *

Avant d'entrer dans la discussion des points figurant à l'ordre du jour, le Congrès votait, à l'unanimité, sur la proposition du Comité national, la résolution suivante :

« Le Congrès, fidèle au devoir de solidarité socialiste internationale, condamne énergiquement l'acte de réaction et de servilité commis par le gouvernement de la République suisse, livrant aux sicaires du tsar le révolutionnaire Vassiliev;

« Condamne de même les massacres de Villeneuve et Draveil, ordonnés par le gouvernement de Clemenceau, comme aussi l'emprisonnement arbitraire de personnalités en vue du mouvement syndical français;

« Et flétrit de toutes ses forces l'autocrate russe qui incarcère, déporte et assassine les grands lutteurs qui combattent en Russie pour la cause du progrès et l'émancipation de l'humanité tout entière. »

C'est également à l'unanimité qu'a été votée une résolution condamnant énergiquement les projets de loi sur l'administration locale, contre les coalitions et les grèves, et tendant à la répression du terrorisme que le gouvernement réactionnaire présidé par M. Maura a présentés au Parlement.

De même, le Congrès invita les travailleurs à travailler de tout leur pouvoir à maintenir la loi du repos hebdomadaire, à laquelle la classe bourgeoise cherche par tous les moyens à apporter des dérogations.

Au nombre des résolutions importantes est celle qui revient sur les actes d'indiscipline commis par quelques groupements socialistes de Biscaye. Ces Comités, contrairement aux prescriptions de l'organisation générale du Parti, avaient contracté, aux élections pour les députés provinciaux en 1907, une alliance électorale avec les républicains.

Le Comité national soumit la question au Congrès, affirmant qu'à son avis ces groupes avaient manqué aux devoirs que leur imposait la discipline.

Le Congrès fut du même avis et, à une énorme majorité, presque à l'unanimité, il vota la résolution que voici :

« Le Congrès décide d'émettre un vote de blâme à l'égard des groupes qui ont décidé de contracter des alliances, en étendant ce vote au Comité provincial qui a pris en considération la demande de coalition formulée par le Parti républicain. »

Le Parti a ressenti un profond regret à infliger ainsi une réprimande à des groupes qui ont une histoire si brillante et à des militants si vaillants et si éprouvés; mais leur indiscipline, bien qu'inspirée par des motifs désintéressés, le mettait dans l'obligation de prendre la résolution adoptée.

Certainement, cette censure produira de bons résultats, parce qu'elle fortifie la discipline du Parti. La *Lucha de Clases* (la *Lutte de Classe*), organe de la Fédération de Biscaye, déclare noblement, dans son dernier numéro, que ceux-ci accompliront leur devoir à l'avenir et détruiront l'impression produite par cette résolution, en travaillant, avec plus de zèle que jamais, pour les idées socialistes.

Nous savions par avance que notre résolution n'aménerait aucune défection; mais eussions-nous pensé le contraire que nous n'aurions pas changé d'avis. Nous autres, socialistes espagnols, croyons que la force des Partis n'est pas dans leur nombre; nous croyons qu'elle réside dans leur unité d'action et leur discipline.

* * *

La question de tactique est celle qui occupa le plus longtemps l'attention du Congrès. Il y a dans le Parti deux tendances : l'une, celle de la majorité, qui croit que nous ne devons nous coaliser avec les prétendus partis radicaux de la bourgeoisie que dans des conditions bien exceptionnelles, par exemple lorsque les libertés publiques sont en péril.

Les partisans de l'autre tendance estiment que le Parti doit se coaliser avec les partis républicains dans les luttes électorales. Il est clair qu'ils posent toujours la condition que le Parti n'abaissera jamais le rouge drapeau des revendications prolétariennes et ne renoncera pas à un seul des points figurant à son programme.

Toutes les fois que s'est posée cette question, le Parti l'a résolue en maintenant les principes qui inspirèrent les résolutions des Congrès de Paris en 1900 et d'Amsterdam en 1904. C'est la même tendance qui, au présent Congrès, a triomphé avec une majorité écrasante.

Deux résolutions ont été prises sur ce sujet : la première établissait que les campagnes de protestation et d'agitation — réunions, manifestations, etc. — devaient être menées par les socialistes seuls, sans s'unir à d'autres éléments. Lorsque cependant, par suite de circonstances exceptionnelles, il conviendra d'agir autrement et de changer de tactique, la décision de se joindre à d'autres partis appartiendra au Comité national.

La seconde résolution a trait aux luttes électorales. Jusqu'ici, les statuts du Parti reconnaissaient que des coalitions pouvaient être conclues avec les partis avancés de la bourgeoisie lorsque les circonstances l'exigeraient et que l'autorisation en serait donné par les deux tiers du Parti au moins; mais cette disposition ne s'appliquait qu'aux élections des députés aux Cortès, non à celles des députés provinciaux et des conseillers municipaux.

On peut se faire une idée de la façon dont a été exercée cette faculté de contracter des coalitions, par le fait que, jusqu'à présent, nous n'en avons pas contracté une seule.

En vertu de la résolution prise par le Congrès, cette faculté pourra s'étendre aux élections provinciales et municipales. L'innovation se réduit donc à reconnaître la possibilité que des circonstances amenant à contracter une coalition peuvent se présenter dans ces catégories d'élection. Elle n'apporte pas, comme l'ont faussement prétendu des journaux bourgeois, le moindre correctif à la tactique intransigeante suivie jusqu'à présent par le Parti.

* * *

La presse bourgeoise a accordé une attention particulière à notre Congrès. Le *Mundo*, le *Liberal*, l'*Imparcial*, *El Pais* et le *Heraldo de Madrid*, qui sont les journaux les plus répandus en Espagne, ont consacré à nos séances des articles et des informations étendues; les périodiques illustrés du plus fort tirage, comme le *Nuevo Monde* et les *Actualidades*, ont publié les portraits des délégués. C'est la preuve que l'ennemi reconnaît notre importance.

Je ne relate le fait que parce que je m'adresse à des camarades d'autres pays. Si je m'adressais à des lecteurs d'Espagne, je n'en parlerais pas, parce que ce n'est pas ici une nouveauté. Il y a des années que le Parti socialiste, malgré ses forces modestes — il ne compe que cent vingt-deux groupements — et bien qu'il n'ait pas de députés au Parlement, est considéré comme un facteur considérable dans la vie de la nation.

Le fait est que le Parti socialiste espagnol, par les masses ouvrières qui le suivent, par le caractère sérieux de toute son action, par sa discipline, par sa force morale, est aujourd'hui un élément politique plus important que d'autres partis qui sont représentés au Parlement par des députés — députés élus par des procédés frauduleux, et non par les citoyens — et pèse désormais sur les décisions des gouvernements.

Et surtout, dans le Parti socialiste, tous les hommes intelligents de notre pays — y compris ceux de la classe ennemie — voient le parti d'opposition qui, d'ici à peu d'années, exercera l'influence la plus décisive dans la vie nationale.

MARIANO GARCIA CORTÈS.

Madrid, 12 septembre 1908.

LE CONGRÈS DE NUREMBERG

Compte rendu analytique

(De notre envoyé spécial)

Nous continuons la publication, commencée dans notre dernier numéro, des notes prises, au cours des délibérations du Congrès de la démocratie-socialiste allemande, par notre collaborateur Ch. Rappoport. Ces notes intéresseront certainement nos lecteurs qui y trouveront le seul compte rendu impartial et complet qui ait été publié en France sur les débats de Nuremberg.

Mercredi 16 septembre 1908.

Notre camarade Bebel constate l'excitation des esprits et l'explique par la fâcheuse impression qu'a produite l'entrevue secrète des révisionnistes du Sud. La résolution de Lubeck fut un compromis : elle n'admet le vote du Budget des Etats que dans des cas tout à fait exceptionnels. Ces cas ne se sont pas produits en Bavière et dans le duché de Bade. Au contraire, on ne peut comprendre qu'après la critique qu'ils ont faite des Budgets de ces Etats, les camarades aient pu voter ces Budgets.

Sous le régime parlementaire, ce vote est un vote de confiance. Adversaires irréductibles du capitalisme, nous ne pouvons lui accorder cette confiance. En votant le Budget, les révisionnistes ont accepté les droits sur les blés, les tarifs de famine. Il est vrai qu'ils prétendent avoir voulu approuver la promesse d'augmentation des traitements des petits fonctionnaires, mais, c'est là un mauvais prétexte. Il en est de même de la prétendue nécessité d'une alliance avec les libéraux pour battre le centre catholique : en effet, c'est le Budget établi par le centre lui-même qui a été voté en Bavière. Au fond, le vote du Budget a été un vote de complaisance à l'égard des Etats et ce caractère est incompatible avec la doctrine du Parti.

L'Etat actuel est l'organisation politique du maintien de l'esclavage capitaliste. Le détruire est notre but essentiel et la question des réformes est très secondaire. Depuis quatre ans, nous luttons sur ce terrain d'opposition irréductible et tous les ouvriers finiront bien par comprendre la nécessité de cette opposition. La propagande des principes du socialisme est la plus essentielle de toutes.

Bebel termine en recommandant le vote de la résolution du Comité directeur.

Le camarade Timm défend la thèse des Bavarois. Un travail pratique des parlementaires est nécessaire pour gagner les ouvriers au socialisme. Les élus du Sud se sont conformés à la résolution de Lubeck et, si leur vote a soulevé une émotion, c'est seulement en raison de la campagne du *Vorwaerts*. Après avoir excité les syndiqués contre les fonctionnaires des syndicats, ce journal excite les socialistes contre les parlementaires. Ceux-ci ne croient pas que leur principale tâche est en dehors du parlement, et leur attitude ne doit dépendre que du contrôle des groupes lo-

caux dont ils relèvent. La réunion secrète des camarades du Sud n'avait pas le caractère qu'on lui attribue. Il ne s'agissait nullement de se soustraire aux décisions des Congrès du Parti. Ce sont les ouvriers de la Bavière qui ont demandé le vote du Budget, parce qu'il contenait des réformes se chiffrant par huit millions. Il énumère ces réformes (*Interruptions :* C'est le centre qui les a fait voter !)

Clara Zetkin proteste tout d'abord contre l'insinuation que le Comité directeur ait subi des influences occultes. En réalité, les révisionnistes recommencent la politique faite jadis par les « jeunes » anarchisants. On n'arrive pas au socialisme par le réformisme. Le vote du Budget, dit-on, n'est qu'une cérémonie, un symbole. Si cela est vrai, comment expliquer l'importance qu'attachent les révisionnistes à le voter? Oui, le vote contre le Budget de l'Etat capitaliste est un acte d'affirmation de notre foi socialiste. Pour s'abstenir d'accomplir cet acte, il faut des motifs autrement sérieux que ceux invoqués par les camarades du Sud. Ceux-ci ont voulu mettre le Parti en présence de leur acte : leur vote est une manifestation contre le Parti. Mais, puisqu'ils invoquent les résolutions de Lubeck et de Dresde, il faut en finir en adoptant un texte ne prêtant à aucune ambiguité. Or, la résolution proposée n'est pas assez claire.

Quarck (de Francfort) se prononce pour le vote du Budget.

Le docteur Lessing estime que la discussion a dépassé les limites de la question et dégénéré en critiques du *Vorwaerts* et de la *Leipziger Volkszeitung*.

On a parlé du crétinisme parlementaire, et ce n'est pas sans raison, puisqu'on nous menace d'une scission pour une question que l'on déclare sans importance. L'orateur se prononce contre toute motion transactionnelle.

Zubeil, de Berlin, se déclare énergiquement contre le vote du Budget, et estime que la motion du Comité directeur contient le maximum des concessions. Le parlementarisme n'est pas un but, mais un moyen.

Un député du Landtag de Bade explique qu'en votant le Budget, il avait un but de propagande.

Rosa Luxemburg. — Les révisionnistes veulent mettre le Parti en présence de ce dilemne : ou anarchie, ou réformes ; ou Parti réformiste, ou Parti antiparlementaire. Ils ne paraissent pas comprendre qu'on puisse à la fois chercher à détruire le régime capitaliste et chercher à lui arracher des réformes. Or, nous avons toujours considéré toutes les réformes comme de misérables acomptes sur ce qui nous est dû. Que sont donc les réformes par rapport à l'idéal socialiste? L'école révisionniste est une école de modestie, de concessions. Ce n'est pas par des concessions que nous avons conquis les masses, mais par la critique ardente et sans répit des iniquités du capitalisme. La méthode diplomatique n'aboutit qu'à créer la confusion dans l'esprit des masses et favorise l'adversaire. Les camarades du Sud se posent en victimes, mais ce sont eux qui ont provoqué le Parti. La résolution du Comité directeur est modérée, pénétrée de charité chrétienne *(Rires)*. Les révisionnistes font l'éloge de leurs adversaires et ceux-ci en profitent contre le parti.

Hué, des Syndicats, est pour la motion transactionnelle. Le vote du Budget n'est pas une affaire de principe, mais de tactique. Les discussions qui ont eu lieu à ce sujet sont nuisibles. La discussion du rapport sur les réformes eut été plus profitable. N'exagérons pas l'importance de la théorie. Les camarades du Sud ont été de bonne foi. Unissons-nous !

Bock, de Gotha, a voté le Budget dans un cas exceptionnel, mais il critique les camarades du Sud et les invite à se soumettre au Parti.

David. — La théorie étrangère à la vie ne peut pas donner la vie. Le vote du Budget est une arme trop précieuse pour n'être employée que comme démonstration. Les camarades étaient de bonne foi. Ils n'avaient pas la possibilité de consulter un Congrès pour déterminer leur attitude. Le devoir des élus est d'agir dans l'intérêt du Parti et, le cas échéant, lorsque cet intérêt l'exige, contre les décisions des Congrès. Il ne veut pas de l'obéissance passive. Il réclame la liberté de mouvement pour les fractions des Etats.

Impressions de séance

La discussion sur le vote du Budget a soulevé des passions inconnues des précédents Congrès. Une menace de scission est suspendue sur le Parti. Néanmoins, beaucoup considèrent cette menace comme une tactique des révisionnistes pour obtenir le maximum de concessions de la majorité.

La résolution du Comité directeur est très modérée, mais ferme. Elle ne contient pas un mot de blâme pour les camarades du Sud.

J'ai vu les chefs des Syndicats, Legien, Sachse, Hué, etc. Legien m'a déclaré qu'il était contre le vote du Budget, mais pour la paix dans le Parti. C'est pour la paix qu'il votera contre la résolution du Comité directeur.

L'orateur le plus habile des révisionnistes fut l'ex-berlinois et l'ex-intransigeant Timm, qui est considéré comme le porte-parole de Vollmar, empêché, par la maladie, d'assister au Congrès. Le camarade Timm est un ancien ouvrier. Il parle posément, mais il a des violences contenues dans son langage. Il s'est efforcé de mettre Bebel et ses amis en contradiction avec eux-mêmes. Il a, notamment, cité une déclaration de Bebel disant qu'il faut être fou pour renoncer à l'action ayant pour but des revendications immédiates. A en croire Timm, l'intransigeance s'oppose au vote des réformes. L'orateur révisionniste s'est efforcé de mettre les adversaires du vote du Budget en opposition avec les Syndicats qui réclament surtout des réformes. Il a été très applaudi par les révisionnistes, qui lui ont fait une ovation.

D'après ce qu'on m'assure, Bernstein ne serait pas au Congrès, parce qu'il n'a pu obtenir un mandat.

Jeudi 17 septembre.

Segitz, député de la Bavière, dit que l'importance du vote de ses collègues a été exagérée.

Cette déclaration est le signal d'une manifestation : la majorité du Congrès proteste et le public des tribunes applaudit.

Strœbel, rédacteur au *Vorwaerts*, justifie les critiques de ce journal par celles de la partie adverse. Pour lui, le vote des élus du Sud signifie la politique du Bloc.

Un délégué de Dresde demande la suppression des exceptions prévues par la résolution de Lubeck, afin de mettre fin à toute contestation à l'avenir. Lorsque Timm estime que le Congrès ne devrait émettre qu'un avis et ne pas prendre de résolution, il demande la mort du Parti. L'unité et la discipline du Parti sont au-dessus de nos succès parlementaires.

Kolb estime qu'il faut adapter l'action des élus aux circonstances.

Le camarade Kautsky déclare qu'il n'est pas exact de dire que la question du vote du Budget n'a pas d'importance: Le vote de la Bavière a déjà changé l'attitude des Bavarois. Avant, ceux-ci attaquaient le système des impôts; après, au lieu de critiques, c'est un commencement d'apologies. Or, cette attitude intéresse aussi bien le prolétariat du Nord que celui du Sud, le prolétariat étant solidaire dans sa lutte. Cette unité des prolétaires ne saurait être rompue par une tactique divergente, la tactique n'étant que l'application des principes. On ne peut être un bon camarade du Parti si l'on nie la conception matérialiste de l'Histoire, si l'on refuse de se soumettre aux décisions de la majorité. La discipline exige le sacrifice des fantaisies personnelles. Jaurès, partisan du vote du Budget, s'est incliné devant la décision contraire du Parti. Les camarades du Sud doivent faire de même; si nous leur cédions, ce serait la dissolution du Parti. Le Parti n'est pas un ensemble de circonscriptions électorales dont le député est le maître. C'est un tout et ses décisions s'appliquent à tous. Il faut donc voter la résolution du Comité directeur et que le vote en soit si imposant qu'il force le respect de tous. *(Applaudissemenls prolongés)*.

Le camarade Fischer propose de supprimer un passage de la résolution, afin de donner une légère satisfaction aux camarades du Sud et de renforcer ainsi l'Unité du Parti.

Von Elm parle dans le même sens. La majorité doit tenir compte, dans une certaine mesure, des vues de la minorité lorsque celle-ci est importante.

Pfannkuch, du C. D., défend la motion du Comité directeur et répond aux attaques dirigées contre celui-ci.

Waren s'oppose à toute concession. Il ne peut concevoir que, sous prétexte de tactique, les principes soient sacrifiés. Du reste, dans un Parti, se soumettre aux décisions de la majorité n'est nullement une subordination. Nous sommes en période de crise et ce n'est pas par des concessions que nous en sortirons.

Kiel appuie la motion transactionnelle de Frohme et Riez celle du Comité directeur.

Le rapporteur, le camarade *Ebert*, conclut. Bebel, s'est exprimé avec la plus grande modération, mais les autres congressistes ne l'ont pas imité. On a cherché à présenter les adversaires du vote du budget comme des adversaires des réformes : c'est une grave erreur. Le Comité directeur a cherché à aplanir les difficultés, mais la fraction de Bade a envenimé le conflit. On a fait appel à de mauvaises passions, en dénonçant l'influence des Berlinois sur le Comité directeur. Les instincts particularistes sont indignes d'un grand parti. Si l'on admettait le vote des budgets des Etats, on serait conduit à l'admettre également pour l'Empire. La bonne foi des camarades du Sud n'est pas en cause; ils ont le droit de différer d'opinion avec la majorité du Parti sur la question du budget, mais, pour l'action, ils doivent se conformer à la règle commune. Quant aux menaces de scission, il n'y peut croire. Cette scission serait le plus grand des crimes, et il n'est pas possible qu'il soit commis par des camarades.

La résolution transactionnelle de Frohme est repoussée par 217 voix contre 160.

La résolution du Comité directeur est adoptée par 258 voix contre 119 (dont une centaine de délégués du Sud).

Voici le texte de cette résolution :

« Le Congrès confirme à nouveau les résolutions de Lubeck et de Dresde, déclarant :

« Que l'Etat, tant qu'il se trouve aux mains des classes possédantes, représente un instrument de domination de classe et constitue un moyen de tenir dans la sujétion les masses populaires non possédantes;

« Que l'objectif politique de la lutte de classe prolétarienne est la conquête du pouvoir, par le renversement des adversaires;

« Que toute politique d'avances faites à l'ordre politique et social existant doit être repoussée.

« Comme conséquence nécessaire de cette conception fondamentale, et en présence du fait que le vote de l'ensemble du budget doit être considéré comme un vote de confiance accordé au gouvernement, il y a lieu de refuser, lors du vote d'ensemble, le budget d'Etat à tout gouvernement adversaire, à moins que le refus de ce budget par nos camarades n'ait pour conséquence l'adoption d'un budget plus défavorale à la classe ouvrière.

« Le vote du budget au Landtag de Wurtemberg, de Bade et de Bavière est donc incompatible avec les résolutions de Lubeck et de Dresde.

« Le refus du budget par principe répond pleinement à la situation de classe des masses populaires non possédantes, situation qui rend nécessaire une opposition irréconciliable contre le pouvoir de l'Etat existant au service du capitalisme.

« Eclairer à ce sujet les classes laborieuses avec une insistance toujours renouvelée est un devoir indispensable de notre travail de propagande. »

Les délégués du Sud ont présenté au Congrès une déclaration qui, tout en reconnaissant l'autorité suprême du Congrès, constate leur désaccord sur la question du vote du Budget.

Ainsi s'est terminée la longue et intéressante discussion à laquelle cette question a donné lieu.

Ch R.

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

Les conséquences de la grève des électriciens.

Un de nos camarades a porté à notre connaissance les faits suivants dont nos lecteurs apprécieront toute l'importance :

« Je travaille, nous écrit ce camarade, à la Société X..., rue ...., et ce matin nous avons vu arriver huit à dix sapeurs du génie que nous devions mettre au courant de la manipulation des appareils électriques.

C'est, paraît-il, la conséquence de la trop fameuse grève dernière (de deux heures) imaginée par le citoyen Pataud.

Un sapeur avec qui j'ai causé, et que j'ai fait parler, m'a dit que deux cents de ses camarades étaient, comme lui, dans les diverses usines électriques de la Seine, en train de se familiariser avec l'électricité.

Ils sont contents, d'ailleurs, ces sapeurs, et ils marcheront comme un seul homme, très heureux disent-ils, de pouvoir s'embaucher dans un secteur de Paris à leur sortie du régiment.

La résistance patronale s'organise donc... et il se pourrait que les grèves à succès d'hier ne se renouvellent pas demain... »

Dans les chemins de fer.

Les groupes des réseaux de l'Ouest et de l'Etat, du Syndicat National des Chemins de Fer, se sont réunis en Congrès à Chartres, dimanche dernier, pour examiner la situation qui sera faite au personnel de ces deux réseaux par suite du rachat de l'Ouest.

Nous rendrons compte de ce Congrès dans un prochain numéro.

Les Congrès des Fédérations.

Le Congrès de la Fédération du Var a été absorbé par la discussion de la situation des groupes toulonnais qui sont divisés au sujet de l'attitude prise par la municipalité socialiste à l'égard de M. Clemenceau. Le citoyen Poisson, qui présidait ce Congrès, a fait connaître qu'il était chargé, par la C. A. P., d'assurer la réorganisation de la section de Toulon.

La résolution suivante a été adoptée par 39 voix sur 44 :

« Le Congrès de la Fédération du Var, en présence des circonstances actuelles, croit de son devoir, plus que jamais, de protester contre la politique de réaction sociale et de lutte antiouvrière suivie par M. Clemenceau, sénateur du Var, et s'engage par tous ses militants et tous ses élus à la combattre aux prochaines élections sénatoriales.

« La présente résolution sera signée par les élus présents et présentée à la signature des absents.

« Les élus qui n'auront pas signé cette résolution dans un délai de 15 jours, comptés à partir de sa notification, seront considérés comme démissionnaires du Parti. »

Cette résolution vise le citoyen Escartefigues, maire de Toulon, et un certain nombre d'élus socialistes de cette ville.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour du prochain Congrès national de Toulouse ont été renvoyées à l'examen du Comité fédéral.

Le Congrès a désigné les citoyens Allard, Ferrero, Octave Vigne, Charlois et Carmagnolle pour représenter la Fédération à ce Congrès national.

Le Congrès de la Fédération de la Creuse était présidé par le citoyen Poisson.

Sur la proposition du citoyen Germain, le Congrès, à l'unanimité à voté l'ordre du jour suivant : « Les membres de la Fédération de la Creuse réunis en Congrès annuel à Lavaveix-les-Mines, le 13 septembre 1908, assurent de leur sympathie le vieux militant Jules Guesde et souhaitent son prompte rétablissement ».

Par 13 mandats, contre 2 et 4 abstentions, le Congrès a accepté la motion suivante présentée par le camarade Germain : « Considérant que le Parti socialiste est avant tout un parti de révolution en opposition irréductible avec tous les partis bourgeois, et que son premier devoir est d'opposer sans cesse la transformation de la propriété comme la seule mesure capable d'affranchir le prolétariat aux réformes proposées par les différentes fractions bourgeoises soucieuses de rendre habitable au prolétariat la société actuelle et par conséquent de la conserver, alors que nous voulons la détruire, le Congrès déclare que le devoir du Parti est de ne soutenir que les réformes capables de faciliter et de précipiter le recrutement révolutionnaire du prolétariat, sans laisser aux travailleurs d'illusions sur leur valeur et sur leur efficacité. »

Pour la représentation proportionnelle. — La Fédération se range à l'avis de la Lozère et demande que le *statu quo* soit maintenu pour la nomination de la C. A. P. et désire voir l'application de ce système pour tous les services du Parti, y compris le journal l'*Humanité*, dont la rédaction devrait être nommée en Congrès national.

Sont délégués à Toulouse les citoyens Tixier et Charles Dumas.

Le Congrés de la Fédération d'Indre-et-Loir a décidé de mener activement la propagande rurale et il a chargé la commission administrative d'organiser le plus possible de conférences au cours de la prochaine saison d'hiver.

Sont mandatés au Congrès de Toulouse, les camarades Craste et Camin.

La Fédération du Cher a voté, à l'unanimité, contre l'exclusion du citoyen Breton proposée au Congrès de Toulouse par le Conseil national mais elle a décidé, par 31 voix contre 5, que dorénavant les députés socialistes devront voter contre le Budget.

Le referendum des chemins de fer.

Nous avons signalé les motifs qui avaient fait décider, par le Syndicat national des Chemins de fer, le referendum dont nous avons donné le texte. La confirmation de nos renseignements est fournie par le dernier compte rendu de la séance du Conseil d'administration du 20 août dernier. Il s'agissait d'une motion à présenter au nom du Syndicat au Congrès des Chemins de fer, qui se tiendra à Vienne. Le camarade Poitevin avait présenté un texte préconisant simplement une active propagande pour l'éducation des travailleurs, en vue de prévenir un conflit international pouvant armer les uns contre les autres « les éléments d'une internationale ouvrière organisée pour produire et non pour détruire ». Le camarade Le Guennic présentait une motion antipatriote. Une vive discussion a eu lieu. Au vote, les voix se sont partagées : 10 pour une motion, 10 pour l'autre. Ce vote étant négatif, il ne sera pas présenté de texte au Congrès de Vienne.

Le referendum va prouver d'une manière éclatante que les 10 antipatriotes anarcho-syndicalistes du Conseil d'administration — qui tiennent en échec la majorité de ce Conseil — ne représentent qu'une infime minorité dans le Syndicat national et, à plus forte raison, dans la corporation des chemins de fer.

Les Sabotiers.

La Fédération ouvrière des sabotiers a entrepris une enquête générale sur la situation des travailleurs du sabot et de la galoche en France. Elle demande à tous les Syndicats et associations de la profession, ainsi qu'aux ouvriers sabotiers, de lui faire connaître : le nombre des ouvriers dans la région, le genre de travail, la moyenne des prix, les diverses conditions du travail, etc. Les résultats de cette enquête serviront à établir les bases de son action en vue de l'amélioration des salaires des ouvriers sabotiers.

A L'EXTÉRIEUR

Le Socialisme en Italie.

Le Congrès du Parti socialiste italien a été tenu cette semaine à Florence. Nous en publierons le compte rendu qui nous sera donné par notre collaborateur Ch. Rappoport, envoyé du *Socialisme* à ce Congrès.

En Hongrie.

Le 25 juillet a été publié en Hongrie un projet de loi sur les grèves, élaboré par le secrétaire d'Etat du ministère du Commerce, Josef Szterenyi. Ce projet admet le droit de grève et de lock-out comme un droit légitime, mais limite ce droit lorsqu'un intérêt public est lesé ou qu'il s'oppose à l'orde juridique général. Ainsi, *la grève sera interdite dans tes usines à gaz et le service des eaux, dans le service des pompiers et dans les institutions analogues;* elle sera *limitée* dans les *postes et télégraphes*. Relativement aux *chemins de fer*, c'est la loi de l'année passée qui s'appliquera. La grève ensuite sera interdite aux apprentis des industries et du commerce. La conciliation et l'arbitrage sont prévus par le projet sans avoir cependant force de droit. Le projet de loi contient des clauses relatives à la création de *comités de fabriques* et de *chambres de travail*.

Vient de Paraître :

Le numéro de Septembre 1908 de la Revue Internationale **Les Documents du Progrès** *dont on verra à la 8e page du* **Socialisme** *le sommaire complet.*

Nous rappelons à nos lecteurs que le Comité de Rédaction du **Socialisme** *s'est assuré la direction exclusive de la rubrique* « Le Mouvement ouvrier International » *de cette Revue, moyennant la souscription d'un certain nombre d'abonnements* **à tarif réduit**.

En nous adressant **A BREF DÉLAI** *le montant de leur abonnement réduit soit 8 francs pour la France et 10 francs pour l'Etranger, nos lecteurs fourniront un nouvel et précieux instrument de propagande à notre Parti.*

Nous rappelons que la rubrique « Le Mouvement Ouvrier International » *des* **Documents du Progrès** *a déjà publié les études suivantes :*

A Propos de l'Antimilitarisme, *par* G. Delory, *député du Nord.*
Le Socialisme en Amérique du Sud, *par* Manuel Ugarte.
La Misère en Russie, *par* Ch. Dumas.
Les Elections législatives en Belgique, *par* L. Pépin, *député de Mons.*

Le numéro de Septembre ne présente pas moins d'intérêt, ainsi qu'on le verra par le sommaire publié d'autre part.

La Presse Corporative

Du citoyen Jean Parvy, dans l'*Ouvrier Céramiste*, à propos de la Grève générale :

La vérité est qu'il ne faut pas tenter l'impossible et tenir compte, dans notre action journalière, des forces dont nous disposons et de celles dont dispose la bourgeoisie, qui nous exploite et nous opprime. Cette dernière a, pour la défense de ses intérêts de classe, de ses privilèges, toutes les forces coercitives : police, armée, magistrature et capital, alors que la classe ouvrière, insuffisamment éduquée, organisée, ne possède que sa bonne volonté, son esprit de sacrifice, armes qui, certes, ont de la valeur, mais combien insuffisantes hélas! pour lutter contre les forces concentrées de l'Etat.

Les grèves de 24 ou 48 heures, ainsi que tout mouvement révolutionnaire, qui seront tentés et qui ne s'appuieraient pas sur la puissance accrue de l'organisation de la classe ouvrière seront non seulement voués à de piteux échecs, mais exaspéreraient les craintifs et les peureux et seraient de nature à provoquer une répression féroce qui ne pourrait être que funeste à la classe ouvrière et au but qu'elle poursuit.

Avant de partir en « manœuvres » faisons du recrutement, de l'organisation patiente, méthodique et puissante. Eduquons les travailleurs et surtout ne nous faisons pas illusion : éduquons-nous nous-mêmes.

Avec patience, travaillons la masse sans relâche et surtout ne la fatiguons pas avec le bluff, le tapage, qui sont le contraire de l'action, rendons-la sympathique, enthousiaste à notre cause qui est la sienne et à notre action réformatrice et révolutionnaire. Et, peut-être, lorsque ce travail sera accompli, lorsque nous aurons constitué une armée véritable, éduquée, aguerrie, disciplinée et bien encadrée, lorsque nous aurons gagné, non par la violence mais par des raisons, les travailleurs casernés ou une fraction importante, alors, mais alors seulement, nous serons en mesure de nous libérer de toutes les servitudes politiques, économiques et morales.

Du citoyen Cordier, dans la *Voix des Mineurs*, organe de la Fédération des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais :

De plus en plus, les organisations syndicales françaises s'acheminent vers les fortes cotisations, vers la formation de caisses de grèves, la création de fonds de résistance, sans lesquels le plus souvent les ouvriers sont acculés à un échec certain, lorsqu'ils sont en lutte contre le patronat.

Après la Fédération du Livre, celle des Verriers qui, relèvent, ou sont sur le point de le faire, le taux de la cotisation des membres syndiqués, voici qu'à l'exemple des syndicats des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, la Fédération des mouleurs en métaux de France publie, pour l'exercice s'étendant du 1er novembre 1905 au 11 mai 1908, un rapport très important sur les grèves et leur résultat dans la corporation.

Le rapport relate en détails le nombre des grèves et les secours qui furent répartis pour les soutenir. 15 grèves ne purent être conduites comme la situation l'exigeait à cause du soutien pécuniaire insuffisant.

Sur cette matière, le Conseil Fédéral exprime son opinion dans les termes suivants: « Tant que l'organisation Syndicale en France n'aura pas acquis d'une façon générale l'expérience nécessaire pour l'emploi de ses forces et pour l'acception d'une méthode d'action consciente, prudente et énergique, les Fédérations Nationales subiront constamment de grandes fluctuations qui augmenteront ou amoindriront successivement leur force numérique. Le 1er mai 1906 fut justement un de ces mouvements d'enthousiasme qui n'eût de conséquences pénibles pour toutes les organisations qu'à cause d'une trop grande crédulité des camarades qui escomptaient trop sur les résultats immédiats d'une agitation qui ne pouvait qu'aboutir à une démonstration impérieuse mais non à une solution définitive concernant la journée de 8 heures... La puissance d'un syndicat ne s'affirme pas, par une grève plus ou moins prolongée, plus ou moins victorieuse ; elle s'affirme, au contraire, par la continuité de son action, par l'influence dont il dispose et par les avantages multiples et satisfaisants qui sont le résultat de sa vie propre, de son activité et de la conscience de ses adhérents... L'esprit général des travailleurs, malgré un apparent idéalisme, est foncièrement pratique et une fédération ne saurait prétendre à la stabilité et au développement si elle persistait à faire violence à cet esprit en se grisant par de poétiques chevauchées dans le domaine de l'avenir et en dédaignant la vie réelle et ses nécessités. »

Comité de Rédaction du SOCIALISME

Le LUNDI et le VENDREDI, de 5 à 7 heures

15, Rue Visconti. — PARIS-VI[e]

La Presse Socialiste

Du *Cri du Peuple* (Somme), sous la signature d'Armand Rosselin :

En France, nous faisons de tout, excepté du socialisme. Anticléricalisme, antimilitarisme, antipatriotisme, antimarxisme, antiparlementarisme, masqué du nom d'antiguesdisme, sans oublier les autres anti de moindre importance, comme l'antituberculose et l'antialcoolisme! Et, comme si tous ces anti ne nous suffisaient pas, nous discutons sur toutes les possibilités d'action révolutionnaire décisive, quand notre organisation n'est encore qu'embryonnaire. Au lieu de limiter notre propagande socialiste aux points sur lesquels l'accord nous permet le maximum de recrutement et d'organisation, nous nous complaisons dans des chicanes à côté qui sont du domaine de la libre-pensée ou du domaine syndical, quand elles ne sont pas exclusivement du domaine bourgeois ou du domaine anarchiste. Nous en arrivons à négliger ainsi notre programme et notre but.

Sans doute, chaque militant socialiste conserve dans le parti, son droit absolu de préférence dans la tactique. Encore faudrait-il rester dans les limites du Parti socialiste et éviter de se mettre en opposition avec le socialisme international. Or, le socialisme international se refuse à toute distinction entre les divers éléments d'exploitation bourgeoise. Il n'admet aucune entente même passagère, avec n'importe quel ennemi de classe. Le socialisme français, lui-même, après l'expérience décevante du bloc, est nettement rentré dans la pensée du socialisme international, en rompant avec toute fraction bourgeoise.

. . . . . .

Le socialisme international d'autre part repousse tout flirt avec le sentimentalisme anarchiste. En France, par contre, dans une fraction socialiste, ce flirt est permanent. Les anarchistes dont la presse nous est justement fermée, peuvent même faire leur propagande dans les journaux socialistes, quand les journaux bourgeois ne leur suffisent pas. Cet abus entraîne des confusions regrettables. Entre le socialisme et l'anarchie, il faut rompre le pont, sans se préoccuper des éclectiques qui ont pris position sur ce pont. Ils se trouveront ainsi forcés de passer dans un camp ou dans l'autre. Le Parti socialiste n'a aucun intérêt à être confondu tantôt avec le parti radical, tantôt avec le parti anarchiste et à endosser devant l'opinion, les fautes des uns et les erreurs des autres. Chacun chez soi.

Dans la *Défense des Travailleurs*, de l'Aube, Valdemar écrit à propos de l'action du Parti :

Les camarades que ne troublent point les différents compartiments qu'on veut encore voir dans les rangs du Parti, trouveront dans cette œuvre de nos aînés des réponses précises aux différentes questions portées à Toulouse.

Il est douloureux de constater, *malgré que l'histoire soit un renouvellement*, que le Parti perd un temps précieux à enfoncer des portes ouvertes.

L'Agglomération Romillonne a, d'ailleurs, indiqué sa manière de voir, qui fut toujours la sienne, en reprenant, malgré son origine, la motion sortie du Congrès d'Epernay et visant la conquête du pouvoir politique.

Le Congrès rappelle :

« Que par conquête des pouvoirs publics, le Parti Socialiste a toujours entendu l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment.

« Qu'elle ne laisse place, par suite, qu'à l'occupation des fonctions électives, dont le Parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces : c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe. »

C'est explicitement exprimé. Et il reste à la charge des groupements et des groupes de veiller à sa scrupuleuse application.

Si cette application n'est pas faite, cela laissera supposer que le Parti est atteint d'une faiblesse quelconque — soit en conscience socialiste, soit en adhérents — qu'il faudra guérir avant tout.

Sur la question des réformes, Valentin Maurin, s'exprime ainsi dans le *Travailleur*, du Périgord :

Le premier devoir des élus socialistes parlementaires, l'éducation de la classe ouvrière, trouve son accomplissement dans une critique systématique de la politique capitaliste. Loin de rendre des réformes immédiates impossibles, l'opposition fondamentale a toujours été féconde en résultats pratiques.

A quel moment ont été obtenues les réformes les plus considérables sous la troisième république (loi municipale ; loi sur les syndicats, si mauvaise et policière fût-elle ; institution des délégués mineurs ; loi de 1892 sur le travail des enfants et des femmes dans l'industrie)? Précisément au moment où nous ne voulions rien avoir de commun avec aucune fraction, si avancée fût-elle, de la bourgeoisie.

Le programme socialiste est une arme de combat contre la bourgeoisie tout entière. On y fait entrer à dessein les promesses auxquelles, un à un, tous les partis ont fait faillite. La réforme n'a *par elle-même* et ne peut avoir aucune *valeur socialiste, révolutionnaire*, parce que, produit de la légalité bourgeoise, elle ne peut toucher en rien à la forme de la propriété actuelle, à la condition de l'exploité vis-à-vis du patronat. Il n'y a point de « résultat » qui ne le laisse aussi esclave demain qu'hier.....

L'utilité des réformes, ah! non, nous ne la nions pas, nous la clamons bien haut. Mais, à l'encontre du Parti de la conservation sociale qui ne la conçoit que dans le sens du prolongement de son existence, le Parti de la Révolution sociale, le Parti Socialiste, ne peut la placer que dans les fins révolutionnaires (expérimentation pour la masse de l'impuissance bourgeoise, armes de combat, moyen d'éducation, de recrutement, d'organisation du prolétariat), vers lesquelles il peut seul les orienter en restant sur son terrain d'opposition irréductible de classe à part.

Avions-nous raison de préconiser, en 1899, la lutte de classe contre la déviation ministérialiste? Les mêmes causes imposent la même attitude dans le cadre parlementaire.

APPARTEMENT à louer, 6 boulevard de Port-Royal, Paris, pour le terme d'octobre. 4 pièces, dont 2 sur le boulevard, cuisine et cabinet de toilette, 3[e] étage. Loyer : 850 francs.

La Coopération du Livre

ASSOCIATION OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE

3, Impasse Crozatier, 3 — PARIS-XII[e]

CATALOGUES, JOURNAUX, REVUES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, etc.

LES DOCVMENTS DV PROGRÈS

REVUE INTERNATIONALE

Sommaire du numéro de SEPTEMBRE

Le Divorce, par Paul MARGUERITTE. — *Influence de la Législation sur la fréquence des mariages, prouvée par l'expérience*, par le Docteur Jacques BERTILLON. — *L'affranchissement de la femme musulmane*, par C. DÉSORMEAUX *(Le Caire)*. — *Le mariage de l'avenir*, par Rodolphe BRODA. — *Renaissance du communisme chez les Maoris de la Nouvelle-Zélande*, par Robert STOUT. — *Les Coopératives agricoles en Danemark*, par J. DALHOFF *(Copenhague)*. — *Le Jubilé de Tolstoï*, par Georges KHROUSTALEFF. — *Moralisons nos journaux politiques*, par le Docteur F. REGNAULT. — *Turquie constitutionnelle*, par Christian RACOVSKI. — *Suffrages des femmes et réformes sociales en Finlande*, par Hjalmar EKHOLM *(Helsingfors)*. — *Des divers Syndicalismes*, par Ch. RAPPOPORT. — *L'internationalisme textile et son septième Congrès*, par Victor RENARD. — *Le Théâtre populaire champêtre*, par Henri DAGAN. — *Chroniques*.

Abonnement annuel : **8** francs pour la France et **10** francs pour l'Etranger, en adressant le montant à l'administrateur-délégué du *Socialisme*, 15, rue Visconti. Paris (VI[e].)

EN VENTE

AUX BUREAUX DU " SOCIALISME "

15, Rue Visconti, Paris

Une Brochure à 0 fr. 40 (30 fr. le cent)

DE

Vincent CARLIER

Député des Bouches-du-Rhône.

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

ÉTUDE PRÉFACE DE CHARLES DUMAS

Exposé des motifs et texte du projet de loi déposé par VINCENT CARLIER à la Chambre des députés ; Bilan des Compagnies d'assurances ; bénéfices réalisés par ces Compagnies ; revenus annuels du monopole.

La même brochure réduite, pour la vente à **0** fr. **10** (**6** fr. le cent), contient la préface, l'exposé des motifs et le projet de loi.

LES DOCVMENTS DV PROGRÈS

Revue mensuelle Internationale

Édition française à Paris. — Édition allemande à Berlin
Édition anglaise à Londres

RUBRIQUE : " Le mouvement ouvrier international ", rédigée exclusivement sous la direction du Comité de rédaction du *Socialisme*, avec la collaboration des écrivains des partis socialistes du monde entier.

Abonnement à tarif réduit pour les abonnés et lecteurs du *Socialisme* :

8 francs par an pour la France. --- **10** francs par an pour l'Étranger.

Le montant de l'abonnement réduit doit être adressé au *Socialisme*, 15, rue Visconti, Paris. --- Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : **MARAUSSAN**

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.
Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V.L. ; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

Le Gérant : MERCY.

La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII[e]
Administrateur-Délégué : L. MIOT.